



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**Rapport Moral -  
Rapport d'Activités -  
Rapport Financier -**



## Introduction

**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers collègues,**

Nous voici réunis pour notre troisième Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Certains d'entre vous se demandent, pourquoi cette année, l'exercice est arrêté au 30 septembre et non au 31 décembre comme ce fut le cas les deux années précédentes, tout simplement, la Municipalité de Chalette nous a demandé de présenter notre Bilan avant le 05 décembre 2014.

Tout d'abord bienvenue à tous à notre Assemblée Générale, ce moment si important dans la vie de notre Association.

J'ai l'honneur de présenter son rapport moral, ainsi que son rapport d'activités et Dr Kammoun présentera le rapport financier qui va nous permettre de mesurer ensemble le chemin parcouru, d'évaluer nos forces et les difficultés qui sont devant nous et d'essayer de se fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes.

Ces rapports sont d'ores et déjà approuvés par notre Conseil d'Administration.

Lors de nos dernières réunions durant les deux années précédentes, je pense que nous avons tous pris conscience du dynamisme et de la motivation qui anime notre Association.

En effet, durant toute cette période, notre Association a continué à participer activement à divers événements et activités.

L'Assemblée Générale est aussi un moment de remerciements.

Nous tenons donc à remercier nos adhérents et nos administrateurs ici présents.

Mesdames et Messieurs, l'appui et l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre chère Association nous sont indispensables et ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Mais surtout c'est un moment de réflexion et de prise de décisions et voici que sonne l'heure du bilan.

# Rapport moral du Président

Chers collègues,

Ce rapport vise à rendre compte des actions de notre Association et à présenter les principaux dossiers qui ont mobilisé notre Conseil d'Administration.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'objet social, culturel et humanitaire de notre Association qui est la défense des intérêts de notre communauté dans le LOIRET.

Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Association.

Elle compte aujourd'hui 40 adhérents et une cinquantaine de sympathisants .

Vous savez tous que notre cher pays vient de traverser un moment difficile et que maintenant nous sommes à une semaine des élections législatives.

Notre Association s'est mobilisée pour inscrire une centaine de citoyens tunisiens et en collaboration avec la Municipalité, nous avons pu nous procurer un car qui sera au service des Tunisiens dont le revenu est modeste, sans voiture, des personnes âgées et des personnes handicapées .

J'espère que nos efforts seront couronnés de succès, à savoir, participer à la réussite de ce processus démocratique.

Nous attendons avec impatience la stabilité politique de notre pays pour pouvoir travailler en étroite collaboration avec des institutions gouvernementales et des Associations tunisiennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Dans le domaine de nos activités proprement dites et grâce à notre nouveau local, nous avons créé cette année un service soutien scolaire.

Notre service Conseil Juridique toujours géré par Maître Slama est toujours opérationnel et une aide aux adhérents pour leurs démarches administratives.

Nous avons reçu une nouvelle candidature d'Administrateur et nous n'avons pas de démissions, nous avons le plaisir de reconduire les même membres du Bureau .

# Rapport moral du Président

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que la ville de Chalette avait émis l'idée d'organiser tous les ans une fête des associations destinée avant tout, à faire connaître les activités de toutes les Associations Chalettoises et surtout à renforcer les liens entre elles .

Nous y avons participé et je veux me faire l'interprète de tous en disant que ce fût là une initiative heureuse qui devrait se renouveler en 2015.

Une nouveauté, l'équipe de L'Association Des Tunisiens du Loiret – Antenne Orléans a contribué fortement à cet évènement.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer.

Je passe maintenant au Rapport d'Activités et puis Docteur Kammoun vous présentera le rapport Financier .

Et enfin, je vous donnerai la parole pour enrichir encore les débats.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

Maher Ben Azzouz



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maher Ben Azzouz', is written over a horizontal line.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



## Rapport d'activités

Janvier – Septembre 2014

# Rapport d'activités

Pour son troisième rapport d'activités, nous tenons à rappeler que le travail de cette année s'est effectué en synergie surtout avec le service des Associations de la ville de Châlette Sur Loing dirigé par Monsieur Frédéric Pay

Le nombre d'adhérents au 30 septembre 2014 est de 40 personnes et 90 sympathisants

## Participation aux activités de la ville de Chalette

L' Association **En partenariat**  
**A.D.T.L** **avec**  
vous invite  **Chalette**  
**sur-Loing**

*« 3 gestes qui sauvent »*

Le Samedi 31 Mai 2014  
à 14h30

La Maison  
Des Associations

32 Rue Debussy,  
45120 Chalette Sur Loing

**Conférence grand public sur  
les Premiers Gestes  
qui sauvent**

Animée par  
Docteur CHEMALI  
Généraliste  
Docteur JDIR  
Urgentiste  
Docteur KAMMOUN  
Cardiologue  
Docteur MESSAOUDI  
Réanimateur

Soutenu par  


**Arrêt cardiaque**

**1 VIE =  
3 GESTES**

 APPELER  
 MASSER  
 DÉBRILLER

En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque.  
Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals.  
7 fois sur 10, ils surviennent devant témoin, mais moins de 20 % de ces témoins font les gestes de premiers secours.  
Or 4 victimes sur 5 qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin.  
Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est de 2 à 3 % ; il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatisés externes et la population formée aux gestes qui sauvent.  
2 Français sur 3 souhaiteraient se former aux gestes qui sauvent\*.

Les thèmes qui étaient abordés :

- Intervenir en cas de malaise cardiaque,
- Il n'y a pas une minute à perdre face à quelqu'un qui perd connaissance et ne respire plus,
- Comment réagir face à une situation d'urgence ?
- Sauver un enfant qui s'étouffe.

Cette Conférence était gratuite et ouverte à tous.

# Rapport d'Activités

## Conférence-Débat sur les gestes qui sauvent





# Rapport d'Activités

## Le compte rendu de la conférence

Afin de sensibiliser les Chalettois aux gestes qui sauvent, que s'est déroulée la conférence du 31 mai 2014 organisée par l'Association Des Tunisiens Du Loiret.

Nous avons assisté à une Conférence-Débat animée par Docteur. KAMMOUN, Cardiologue , Dr JDIR, urgentiste tous deux Médecins à l'hôpital d'Amilly et assistés par Dr Chemali, Généraliste à Chalette Sur Loing.

Cette conférence a été assez fructueuse et a donné aux citoyens Chalettois l'approche sur, comment réagir face à l'urgence et comment détecter les facteurs d'un arrêt Cardiaque, suivie d'une initiation.

Monsieur le Maire Conseiller Général de Chalette Sur Loing, Monsieur le Président de l'Association Aidons de Paris et les membres du Bureau étaient présents.

Le Président de l'Association a présenté les invités et les intervenants. Dans son allocution, il a mis l'accent sur ce projet de solidarité et de citoyenneté. Il a rappelé l'importance du défibrillateur qui doit être présent dans le Montargois, une utilisation à la portée de tous qui peut sauver des vies.

Monsieur le Maire a pris la parole pour remercier les organisateurs de cette conférence qui est utile et enrichissante, basée sur l'esprit associatif et le partage- t-il conclu.

Nos amis médecins nous ont enseigné les premiers pas à suivre :

Détection de la cause de l'effondrement :

Les trois actes qui nous permettent de distinguer l'effondrement du à un arrêt cardiaque sont l'essai de prise de parole : La personne ne réagit pas.

La prise de pouls par les poignées nous montre si le cœur de la personne bat toujours : Aucun pouls de détecté.

Enfin, on place la main sur le ventre de la personne pour détecter si il respire encore :

La personne ne respire plus. Nous sommes dans le cas d'un arrêt cardiaque

Résumé : Si vous détectez les signes d'un Arrêt Cardio Vasculaire Cérébral, Trois gestes obligatoires!

Appelez le 15

Pratiquez un massage Cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours

Utilisez un défibrillateur si vous en avez un à portée de main.

Avant toute chose, nous devons appeler les services d'urgence : Le SAMU Un numéro à retenir : Le 15.

Il en suit la pratique d'un massage cardiaque répété afin que la personne puisse avoir une circulation non coupée et n'aboutisse pas à des séquelles mentales ou physiques.

A l'occasion de cette conférence nos amis médecins nous ont donné une démonstration précise sur l'utilisation du défibrillateur.

Cette vidéo, qui nous a été offerte par la Fédération Française de Cardiologie, est très utile et nous permet, en cas d'urgence, de garder notre sang froid quand la situation tourne au désespoir.

Cet instant précis permet pour beaucoup de sauver des vies...

# Rapport d'Activités

## Fête de Chalette 2014



Mohamed Turki, Mahdi Kammoun et son fils الله يحفظه , Mohamed Ghouali et Maher Ben Azzouz



Monsieur Franck Demaumont Maire de Chalette a bien apprécié notre Stand et nos pâtisseries et Monsieur Jean Louis, ancien Maire de Chalette a bien aimé notre Couscous Royal.

## Compte rendu de notre participation

Cette édition de la Fête de CHALETTE au lac a tenu toutes ses promesses et la météo extrêmement clémente a dès les premières heures de la matinée, rassurée tous les acteurs de cette manifestation.

Le stand de la ville était ouvert à tous les citoyens Chalettois avec comme thème cette année JEAN JAURES

Un grand soulagement pour l'équipe d'Orléans qui est arrivée tôt le matin pour finaliser les derniers travaux, soit ranger, remplir les frigos des buvettes, préparer le buffet froid, etc....

Les très nombreuses Associations étaient également pleines d'entrain et de bonne humeur dès leur arrivée sur le site et leurs emplacements respectifs.

L'équipe Municipale sous les ordres de Frédéric PAY n'était pas de trop pour organiser, servir et soutenir à bout de bras cette Fête, avec une énergie sans faille.

Comme chaque année, il y avait des activités diverses pour petits et grands, en groupe, en familles.

Les enfants ont aussi joyeusement profité des structures gonflables et des manèges.

Notre stand était bien décoré à la Tunisienne (voir photos).

Notre COUSCOUS ROYAL a fait des adeptes.

Notre TAJIN et notre salade Tunisienne étaient très bien appréciés .

Notre Association travaille dès à présent sur l'édition 2015 car il faut déjà réfléchir sur les nouvelles représentations et activités mais il lui faut en tous les cas déjà remercier très chaleureusement l'équipe d'Orléans qui est venue en renfort présenter notre cher pays.

Un grand merci !! Sans eux, il n'y aurait pas de représentation.

# Création d'une Association Des Tunisiens – Antenne Orléans



Les Tunisiens de la Région Orléanaise ont leur Association indépendante sur le plan juridique et ils peuvent désormais bénéficier de tous les services proposés :

Faciliter aux membres adhérents les démarches administratives auprès des autorités françaises et tunisiennes

- Création d'un service Conseil Juridique
- Les échanges culturels essentiellement entre la culture tunisienne et la culture française.
- Lieu de rencontres pour le rapprochement d'idées jouant, ainsi, le rôle d'un centre culturel,
- Organisation de visites des lieux et monuments historiques ainsi que des institutions culturelles dans le Loiret et partout en France,
- Organisation d'excursions en France et des voyages en Tunisie ou ailleurs.
- Echanges culinaires
- Action auprès des jeunes :
- Atelier multimédia,
- Soutien scolaire assuré par des bénévoles,
- Apprentissage de la culture et de la langue arabe.
- Rencontres sportives.
- Création d'une classe d'alphabétisation.

## **Avec la Tunisie :**

- Ouverture d'une antenne à Tunis pour aider et parrainer des familles pauvres, des écoliers nécessiteux et des handicapés...
- Etablissement d'un réseau de solidarité entre notre association et la société civile ainsi que des institutions locales de la Tunisie,
- Organisation des voyages en Tunisie pour les jeunes pendant les vacances scolaires dans le but de mieux connaître l'histoire et la culture de leur pays d'origine.
- Sensibilisation vers les autres grandes associations locales et tunisiennes.

Promouvoir notre Association en France et en Tunisie à travers entre autre les médias sociaux et son site internet.

# Colloque des Associations Tunisiennes à l'étranger

Du 09 au 11 Aout 2014



## Compte rendu du Colloque

L'Association Des Tunisiens Du Loiret Orléans représentée par Monsieur Mohamed Turki et l'Association Des Tunisiens Du Loiret Chalette représentée par Maitre Slama Mounir, Monsieur Chafik Ben Othmen et Monsieur Maher ben Azzouz ont répondu présentes à l'invitation du Gouvernement Tunisien au Colloque des Associations Tunisiennes à l'étranger "sous le signe "Émigration et citoyenneté", il a eu lieu à l'hôtel El Mouradi à Gammarth (Banlieue nord de Tunis).

Monsieur Mehdi Jomaâ, notre Premier ministre a fait une belle allocution d'ouverture. Il a appelé les Tunisiens résidant à l'étranger qui, a-t-il dit, font partie intégrante du pays, à s'inscrire sur les listes électorales pour faire réussir le processus de transition démocratique.

Monsieur Mehdi Jomaâ a souligné que la lutte contre le terrorisme figure au coeur des priorités du gouvernement qui n'épargne aucun effort pour combattre ce phénomène étranger à la société tunisienne.

Il a rappelé aussi que pour une meilleure gestion des questions de l'émigration et dans le souci d'améliorer les prestations offertes aux tunisiens établis à l'étranger, il a été procédé à la restructuration de l'office des Tunisiens à l'étranger aux plans central et régional ainsi qu'au renforcement du corps des attachés sociaux auprès des missions diplomatiques.

Des Présidents d'Associations se sont succédé pour présenter leurs projets .

Monsieur Maher Ben Azzouz a pris la parole, il a rappelé l'importance à accorder aux nouvelles générations Tunisiennes vivant en France .

D'autre part, il a été annoncé la poursuite de l'élection d'un Conseil des Tunisiens à l'étranger qui permettrait l'implication des Tunisiens à l'étranger dans la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Tunisie.

# Notre Site Internet



Afin de mieux se faire connaître, de rassembler encore plus d'adhérents et de propager son message, l'Association a un site Internet.

L'adresse : [www.adtl.org](http://www.adtl.org)

## Avenir de notre Association

Notre Association poursuivra les actions engagées courant les deux années précédentes

Notre nouveau local nous sera d'une grande utilité, à savoir l'accueil des tunisiens, soutien scolaire et service juridique.

Deux autres axes de travail :

Une Journée d'informations / séminaire : autour de plusieurs intervenants et sur le modèle d'une table ronde, le thème abordé sera :

« Créer des Liens et des Échanges avec d'autres Associations Châlettoises et Montargoises. ».

Connaître les enjeux de la place des jeunes dans la vie associative et déterminer les formes possibles de leurs implications au sein de nos Associations.

**Et maintenant, Docteur Kammoun va vous présenter le Rapport Financier**

# RAPPORT FINANCIER

A small icon of a bar chart with four red bars of increasing height, positioned to the right of the word 'RAPPORT'.

2014 A small icon featuring a bar chart with four red bars of varying heights and a line graph with a jagged line, positioned to the right of the year '2014'.



# Rapport Financier



Janvier – septembre 2014

&

Bilan Prévisionnel

# Rapport Financier

En avant propos, je tiens à vous rappeler que le bilan de cette année a été calculé seulement sur neuf mois

Je profite de votre présence ici pour vous dire, que toute personne peut, en le demandant, consulter les classeurs des dépenses, des recettes, ou tout autre document comptable.

Et n'hésitez surtout pas à poser toutes les questions relatives au rapport financier.

Docteur Kammoun et moi-même allons essayer d'y répondre .

# Rapport Financier

Nous commençons 2015 avec une trésorerie positive d'un solde de 1370,11 € qui représente l'excédent de l'année 2014 que nous allons provisionner pour les missions à venir en 2015.

Nous n'avons pas encore reçu de subvention d'un montant de 500 € de la part de la municipalité ; il s'agit certainement d'un retard.

Cette année, les cotisations n'étaient pas au rendez-vous.

Nous avons participé à des manifestations organisées par la ville de Chalette.

Ces dernières nous ont permis d'alimenter nos comptes.

Nous avons pris en charge le billet d'avion de Monsieur Maher Ben Azzouz pour aller Représenter Comme chaque année notre Association au colloque annuel des Associations Tunisiennes à l'étranger qui s'est déroulé à Tunis. Je vous rappelle que durant les deux années précédentes Monsieur Ben Azzouz payait son voyage.

Nous avons acheté du mobilier pour notre nouveau local .

En conclusion, je tiens à vous dire que les recettes de l'Association couvrent bien ses dépenses.

Je vous présente ci-dessous le tableau du compte de résultat :

# COMPTES DE RESULTAT EXERCICE au 30 septembre 2014

CHARGES	€
<b>60. Achats (sauf 603)</b>	
601. Matières premières	470,88
602. Autres approvisionnements	86,80
604. Études et prestations	22,68
605. Matériels, équipements et travaux	353,69
607. Achats de marchandises	0,00
<b>Total achats</b>	<b>934,05</b>
603. Variation des stocks	
<b>61. Services extérieurs</b>	
611. Sous-traitance générale	0,00
612. Redevances de crédit-bail	0,00
613. Locations	0,00
614. Charges locatives	0,00
615. Entretien et réparations	0,00
616. Primes d'assurances	0,00
617. Études et recherches	0,00
618. Divers gaz-oil	112,17
<b>Total services extérieurs</b>	<b>0</b>
<b>62. Autres services extérieurs</b>	
621. Personnel extérieur	0,00
622. Rémunérations d'intermédiaires	0,00
623. Publicité et relations publiques	00,00
624. Transports	455,00
625. Déplacements et réceptions	17,00
626. Frais postaux et de télécoms	0,00
627. Services bancaires et assimilés	0,00
628. Divers	0,00
	123,36
<b>Total autres services extérieurs</b>	
<b>64. Charges de personnel</b>	
641. Rémunérations du personnel	0,00
645. Charges de sécurité sociale	0,00
647. Autres charges sociales	0,00
648. Autres charges de personnel	0,00
	0,00
<b>Total charges de personnel</b>	
<b>86. Emplois des contributions volontaires</b>	
860. Secours en nature	0,00
861. Mise à disposition gratuite de biens	0,00
862. Prestations	0,00
864. Personnel bénévole	0,00
	0,00
<b>Total emplois des contributions</b>	
<b>Autres charges</b>	
63. Impôts et taxes	0,00
65. Autres charges de gestion courante	50,00
66. Charges financières	0,00
67. Charges exceptionnelles	0,00
68. Dotations aux amortissements	0,00
69. Impôts sur les sociétés	0,00
	0,00
<b>Total autres charges</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1691,58</b>

PRODUITS	€
<b>70. Ventes de produits et services</b>	
701. Ventes de produits finis	744,00
702. Ventes de produits intermédiaires	0,00
704. Travaux	0,00
705. Études	0,00
706. Prestations de services	0,00
707. Ventes de marchandises	0,00
708. Produits des activités annexes	0,00
	744,00
<b>Total ventes</b>	
<b>75. Produits de gestion</b>	
751. Redevances pour concessions	0,00
754. Collectes	0,00
756. Cotisations	230,00
758. Produits divers de gestion	0,00
<b>Total produits de gestion</b>	<b>230,00</b>
<b>87. Contributions volontaires</b>	
870. Bénévolat	0,00
871. Prestations en nature	0,00
872. Dons en nature	0,00
	0,00
<b>Total contributions volontaires</b>	
<b>Autres produits</b>	
71. Production stockée	0,00
72. Production immobilisée	0,00
74. Subventions d'exploitation	0,00
76. Produits financiers	0,00
77. Produits exceptionnels	0,00
78. Reprises sur amortissements	0,00
79. Transferts de charges	0,00
	0,00
<b>Total Produits</b>	<b>974,00</b>
<b>Total excédent 2013</b>	<b>1848,31</b>
	<b>1130,73</b>

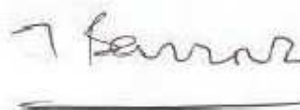
RESULTAT (excédent ou déficit) + 1130,73

Approuvé par le Conseil d'Administration

Signature :

Président

Le Trésorier



# Rapport Financier

Et enfin je vous présente ci-dessous notre bilan prévisionnel

## Bilan et trésorerie prévisionnels

2015

# Budget prévisionnel 2014 de L' Association Des Tunisiens Du Loiret

Exercice 2      date de début :01 janvier 2014 date de fin : 30 septembre 2014

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures	550 €	Vente de marchandises	1 300 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	100 €		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
Sous traitance générale		Etat:	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région du Centre	
Assurance			
Documentation		-	
Divers		Département du Loiret	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune de Châlette	
			1 500 €
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions	300 €	-	
Frais postaux et de télécommunications	50 €	Organismes sociaux	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Autres recettes	
Rémunération des personnels	3830 €	-	
Charges sociales,		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations	1 500 €
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	1130. €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	600 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	5 430 €	TOTAL DES PRODUITS	5 430 €

L'Association Des Tunisiens Du Loiret sollicite une subvention de 1500 €

# Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Maher Ben Azzouz représentant légal de l'Association Des tunisiens Du Loiret,

Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est régulièrement déclarée  
Certifie que l'Association Des Tunisiens Du Loiret est en règle au regard de l'ensemble  
des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants .  
Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, ainsi que l'approbation  
du budget par les instances statutaires ;  
Demande une subvention de : 1500 € à la ville de Châlette Sur Loing  
Si cette subvention est accordée, elle devrait être versée :

Au compte bancaire de l'Association Des Tunisiens du Loiret :

Nom du titulaire du compte : Association Des Tunisiens du Loiret

Banque : BNP PARIBAS

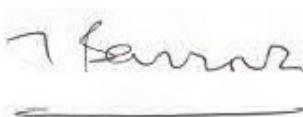
Domiciliation : 1 rue Henri Barbusse 45700 Villemandeur

Code Banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP
30004	02588	00010028334	67

Fait, le 19 octobre 2014 à Châlette Sur Loing

Signature

Maher Ben Azzouz



## Procès verbal de l'assemblée générale du 19 Octobre 2014



Le 19 octobre 2014, l'assemblée générale de l'Association Des Tunisiens Du Loiret s'est tenue dans la Salle Roger-Salengro 43 rue Roger Salengro 45120 Châlette Sur Loing sous la présidence de M. Maher Ben Azzouz, président de l'association. Les membres ont été convoqués par Courriel.

### Excusés ayant remis un pouvoir :

Karim Messaudi, Faouzi Teboulbi, Mohamed Rmiza, Abderraouf Khamassi, Cherry Ben Azzouz, Monji Ghorbel, Mounir Slama.

### Membres Administrateurs Présents:

M. Chafik Ben Othmen, Madame Asma Ahmadi Manai, Mahdi Kammoun et M. Maher Ben Azzouz.

Le président ouvre la séance à 14 h 00 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- Désignation du Président de séance et du Secrétaire ;
- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée ;
- Rapport sur la situation financière ;
- Perspectives pour l'année en cours ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- Questions diverses.

### **Désignation du président de séance et du secrétaire**

- M Maher Ben Azzouz est désigné comme Président de séance et Mme. Asma Ahamadi Manai comme Secrétaire chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion .



## LECTURES ET DELIBERATIONS

### **Rapport moral 2014 :**

Après avoir ouvert l'assemblée générale par un mot d'accueil et de remerciement, le Président Maher Ben Azzouz donne lecture de son rapport moral 2014.

### **Rapport d'activités 2014 :**

Le Président donne lecture du Rapport d'activités pour l'année 2012 .

### **Rapport financier 2014 :**

Dr Kammoun donne lecture du bilan comptable, compte de résultat et de la section analytique de l'année 2014.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve les trois rapports .

### **Budget prévisionnel 2015 :**

Le Président présente le budget prévisionnel 2015.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2015 .

### **Cotisation 2014 :**

Le président rappelle que la cotisation est actuellement de 10 ou 30 euros et propose, en accord avec le conseil d'administration, de garder le même montant de cotisation pour l'année 2014.

A l'unanimité des suffrages exprimés, l'assemblée générale approuve cette proposition. Un appel de cotisation sera donc prochainement lancé sur cette base .

### **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Le président a reçu une nouvelle candidature au poste de membre Administrateur, en la personne Docteur Hela Rifi

En ce qui concerne les autres membres du conseil, il n'y a pas de démission à signaler.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'assemblée générale, est la suivante :

Maher Ben Azzouz, Mongi Ghorbel, Mounir Slama, Asma Ahmadi Manai, Mahdi Kammoun, Saïed Dhaouadi, Karim Messaoudi, Ben Azzouz-Sutton Cherry\_Ann, Chafik Ben Othmen , Mohamed Rmiza , Abderraouf Khamassi, Hela Rifi Ben Attia et Teboulbi Faouzi.

L'assemblée générale approuve cette nouvelle liste qui constitue désormais le conseil d'administration .

### **Fin de l'Assemblée Générale :**

L'assemblée générale prend acte du fait que la nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration, ainsi que les documents comptables nécessaires (bilan et compte de résultat 2014) seront envoyés à la Mairie de Châlette Sur Loing, à la Préfecture du Loiret et aux collectivités territoriales partenaires de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé à 16 heures 00.

### **Questions diverses**

Le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou présentent leurs suggestions, etc. Réponse des dirigeants. À 16 h 30, plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance et invite les participants au café et au thé à la menthe de l'amitié.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

